

Compte Rendu Conseil Municipal du 2 DECEMBRE 2024



Présents: N MAROUSSIE, I BERBEE , M LUCAS , M TREMOULET , S DOUMERC , B DUCLAUD ,
M PERRY, JM LAVAL, B LAPORTE
Absent excusé : M BAUDOIN (procuration à Mme MAROUSSIE)

1-Lecture et approbation du PV du Conseil du 25/10/2024 : Approuvé à l'unanimité

2-Voirie communale : Un inventaire de la voirie communale a été réalisé par la Com Com. Plusieurs routes ont été rajoutées à l'inventaire mais globalement le linéaire reste le même. Toutes les routes ont été répertoriées sur un outil numérique permettant un meilleur suivi. Reste 1.18 km à classer

3-Point sur la fibre : La mairie est aujourd'hui connectée, la salle des fêtes et le gîte le seront dans les prochaines semaines. Une interrogation se pose sur le suivi et l'entretien des lignes téléphoniques à partir de 2028, fin d'exploitation des lignes par ORANGE

4- PLUI : Les travaux de zonage sont bien avancés, les cartes présentant les futures zones de développement sont éditées. Des réunions de travail sur ce zonage sont prévues prochainement dans chaque commune.

5- Travaux logement salle des fêtes : Les travaux de peinture sont prévus la semaine prochaine, voir ensuite le sol

Nous avons déjà plusieurs candidatures

6- Archives : Un classement des archives va devoir être réalisé, il pourrait être confié à un service de l'ATD service payant 4000 €. Tout sera répertorié avec un indexage numérique permettant une meilleure organisation.

Prévision d'intervention fin 2025

L'ATD va également fournir un service pour la sauvegarde des fichiers de la Mairie.

7- Délibérations

- Approbation pour le changement de statut de la secrétaire de Mairie : à l'unanimité
- Désignation de Jean-Marie LAVAL en tant que délégué suppléant au SICTOM (remplacement de Catherine DELSALLE) : à l'unanimité
- Approbation de la démarche ZAE_{nr} fixant le zonage définitif pour l'installation de projets ENR (énergie renouvelable) : à l'unanimité

8 – Défibrillateur : Il serait important d'avoir une démonstration d'utilisation du défibrillateur avec les pompiers

9- Chapiteau salle des fêtes : Il est décidé la vente de l'armature du chapiteau au plus offrant (une communication va être engagée)

La séance est levée à 20 H30